



Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche,
du 1^{er} au 8 décembre 2022
#jevotecgt



La précarité n'est pas un métier !
*Pour ne pas rester la dernière roue du carrosse,
votez CGT !*

Non titulaires, que vous soyez doctorant-es, post-doctorant-es, technicien-nes, administratif-ves, ou ingénieur-es, **vous êtes avant tout salarié-es à part entière de la recherche, et c'est le moment d'envoyer un message clair** à la Direction Générale et au Ministère : La précarité n'est pas un métier !

Du 1^{er} au 8 décembre, vous serez en effet appelé-es à voter simultanément pour la Commission Consultative Paritaire des personnels contractuels (CCP), et pour 3 Comités Sociaux d'Administration (CSA de l'INRAE, CSA du ministère de la recherche, et CSA spécial de votre centre).

Pourquoi voter CGT à cette Commission Consultative Paritaire (CCP) ?

La précarité a explosé ces dernières années avec la recherche sur appels à projets, avec environ 3 000 non-titulaires à l'INRAE pour 8 200 titulaires (en équivalents temps plein), et de nouvelles formes de précarité sont encore prévues avec la Loi de Programmation de la Recherche (LPR).

D'où l'importance d'avoir une structure paritaire, la CCP, composée de représentant-es du personnel de toutes catégories de non-titulaires qui font face, à parité, à l'administration.

Durant le mandat écoulé, les représentant-es CGT non-titulaires, doctorant-es et/ou ITA, ont été présent-es à toutes les réunions, plénières comme disciplinaires, et malheureusement souvent seul-es. Tout en assurant la défense individuelle des personnes menacées de sanction, les représentant-es CGT y ont porté des revendications générales :

- Titularisation sur place et sans concours de tou-t-es les non-titulaires employé-es sur fonction pérenne
- Alignement, en attendant, des salaires et primes sur celles des titulaires des corps correspondants ITA
- Abrogation de la LPR et réaffectation des 7 milliards d'euros annuels du Crédit Impôt Recherche (CIR) à la recherche publique, permettant de créer l'équivalent de 100 000 postes de titulaires
- Réaffectation des crédits ANR et Projets Investissements d'Avenir (PIA) aux laboratoires sous forme de crédits récurrents, qui permettrait notamment aux laboratoires de financer les fins de thèse, la prise en charge des droits d'inscription des doctorant-es dans les écoles doctorales, etc.

Mais aussi des revendications plus spécifiques à certaines catégories comme :

- Egalité des rémunérations des doctorant-es indépendamment de la date de début de thèse et du site (ex-INRA ou ex-IRSTEA), et revalorisation conséquente de ces rémunérations

- Prise en charge par l'INRAE des frais d'inscription pour tous les doctorant·es (équivalent en trois ans à un mois de salaire)
- Suppression des règles de « péremption » des contractuel·les, qui restreignent le droit d'accéder aux postdocs à 3 ans après la thèse (instaurées par la LPR), et à 4 ans pour pouvoir travailler à l'INRAE en CDD
- Mise en place pour les agent·es en conflit avec leur hiérarchie d'instances paritaires de médiation en amont de la tenue de la CCP.

Aujourd'hui, Ministère et Direction Générale de l'INRAE voudraient que les réunions de CCP ne traitent plus que des questions disciplinaires.

La CGT n'entend pas s'y conformer, et continuera systématiquement à y exprimer TOUTES les revendications des non-titulaires.

[Retrouvez les revendications que nous entendons porter pour les doctorant·es, postdoctorant·es et contractuels ITA](#)

DONNEZ DE LA VOIX EN VOTANT CGT

A l'élection à la CCP, mais aussi à l'élection aux 3 CSA

Votez CGT à la CCP de l'INRAE

Votez CGT au CSA de l'INRAE et au CSAS de votre centre

Et Votez CGT au CSA du ministère ([en savoir plus](#))

La CGT est candidate dans tous les scrutins ! [En savoir plus](#)



la cgt
INRAE

WEBINAIRES

VENEZ DISCUTER AVEC LA CGT-INRAE

- MARDI 22 NOVEMBRE ■ 13H00 - 14H00
- LUNDI 28 NOVEMBRE ■ 16H30 - 17H30
- MERCREDI 30 NOVEMBRE ■ 12H00 - 13H00

>> Lien de la connexion Zoom : <https://inrae.fr:zoom.us/j/97659065965?pwd=N59GRWpsQ3ppUTh4cFVFWGhMWWZwZz09>
Code : Cgt-inrae1




Elections Professionnelles 2022

[Articles CGT-INRAE publiés dans cette rubrique](#)

>> Lien Webinaires : [cliquer ici](#) Code : Cgt-inrae1

Votez CGT et allez plus loin : rejoignez-nous !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :

Corps : Grade :

E-mail :